



REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 29 DECEMBRE 2014

■ Les nouveaux rythmes scolaires sont entrés en vigueur dans toutes les écoles à la rentrée dernière ■ Une réforme accompagnée de temps d'activités périscolaires (TAP) ■ Qui sentent le cafouillage par endroits.



Ils défendent le tout gratuit

Pas question de faire payer les familles ! Une grande majorité de communes charentaises ont décidé de garantir des temps d'activités périscolaires gratuits. C'est le cas à Saint-Cybardeaux. « Quand on voit les difficultés que nous rencontrons pour faire payer les transports, la cantine ou le centre de loisirs à certaines familles en difficulté, nous étions opposés à ce qu'on fasse payer les TAP », plaide Francis Roy, le maire qui ajoute : « On n'ira pas vers des activités coûteuses. On a eu la chance d'avoir quelques bénévoles qui viennent animer des ateliers. » « Des parents pensaient qu'on allait proposer du parapente ou de l'ULM », se marre Michel Buisson. A Brie, le maire et son équipe privilégient « des activités simples » en y associant le personnel du centre de loisirs, et des associations comme le judo club ou Lire et faire lire. Théoriquement facultatifs, les TAP se déroulent ici en pleine journée, après le repas de midi. Et tout est gratuit pour les familles : c'est la commune qui assume le coût de ces activités. Logique, selon Michel Buisson. « A Brie, ça fait quinze ans que les enfants constituent notre priorité et bien longtemps que nous avons fait le choix d'ouvrir le centre de loisirs en semaine après l'école. »

Les TAP devraient permettre l'accès de tous les enfants aux activités périscolaires. Mais ce n'est pas toujours le cas et on le déplore.

Le grand cafouillage des rythmes scolaires

Julien PRIGENT
j.prigent@charenteinfo.fr

« **P**ayer un euro par jour par enfant pour qu'ils fassent des jeux de société, c'est un peu cher. » A Rouillac, Nathalie Pinsé, la présidente des parents d'élèves, est amère quand elle évoque les TAP. Les TAP ce sont ces trois heures de temps d'activités périscolaires que la nouvelle organisation des rythmes scolaires a libérées. En théorie facultatifs, payants ou non selon les communes, ils cristallisent dans certaines communes les tensions autour de la réforme des rythmes scolaires. Une réforme initiée lors de la rentrée 2013 (35 communes s'y étaient mises) puis généralisée en septembre dernier, qui avait été accueillie dans la colère par des

collectifs de parents d'élèves. Le mouvement improvisé des gilets jaunes menait la fronde à la rentrée dernière, craignant que le retour de l'école le mercredi matin ne perturbe les petits bouts. Une grogne qui s'est prolongée quelques semaines, comme à Brigueuil où des parents faisaient boycotter l'école du mercredi à leurs bambins, mais qui s'est apaisée. Ces nouveaux rythmes semblent finalement avoir été bien intégrés. Par les enfants, leurs parents et les enseignants. La FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) parle d'un « rythme plus équilibré. On constate une meilleure répartition des temps scolaires, une meilleure acquisition des savoirs. » Mais c'est le deuxième volet de cette réforme, les fameux TAP, qui est le plus contesté. Parce que les parents n'ont pas envie qu'ils se transforment en

garderies géantes, qu'ils souhaitent que leurs enfants goûtent à des activités enrichissantes. Mais tout cela a un coût. Parce que leur mise en œuvre dépend de l'énergie, des moyens mis par les communes pour l'appliquer. Que les communes ont fait le choix ou non de reporter sur les familles.

A Rouillac, un euro par jour et par enfant

Si les TAP sont très majoritairement gratuits, certaines communes ont décidé de les rendre payants. A Angoulême, les tarifs s'échelonnent ainsi de 1,60 € à 4,80 € par semaine selon le revenu des parents. Mais le plus souvent, la participation demandée est symbolique. Comme à La Couronne (1 € à l'année) ou dans la communauté de communes Charente-Boëme-Charraud : un euro à l'année plus six euros d'adhésion obligatoire au centre de loisirs pour les « 900 enfants inscrits, soit 85% des élèves. On aurait souhaité faire tout gratuit, mais la CAF, comme elle verse une participation dans le cadre de ses actions jeunesse, nous a fait comprendre qu'il serait important que les familles participent. » A Rouillac c'est un euro par jour pour des TAP coincés entre la fin de la classe et le début de la garderie. « C'est la confusion : les enfants sont dans les mêmes locaux que la garderie, encadrés par le même personnel communal, avec une personne très motivée

mais qui fait ce qu'elle peut. Le maire nous répond : « Si ça ne vous plaît pas, ce n'est pas obligatoire ». Mais les parents qui ne peuvent pas venir chercher leurs enfants à la sortie de l'école sont contraints de les laisser en TAP », souligne Nathalie Pinsé. Le maire, Michel Trainaud, reconnaît que « le projet éducatif ne plaît pas trop aux enseignants », mais dénonce d'abord le fait que les TAP soient à la charge des communes : « C'est une usine à gaz qui va coûter une fortune aux collectivités », qu'il estime entre « 300 et 500 € par an et par enfant » (1) quand l'Etat n'alloue que 50 euros. Il assume donc faire payer les parents.

« Un coin dans l'égalité de l'enseignement »

Embêtant ? Oui parce que cela « met un coin dans l'égalité de l'enseignement censée être garantie par l'école laïque, républicaine et obligatoire. Parce que cela s'accompagne d'une inégalité territoriale : impossible de garantir la même qualité d'activités entre les grandes villes et les petites communes rurales », souligne Benoît Savy, maire de Montrollet et représentant des parents d'élèves à Brigueuil. Et certaines communes rencontrent une autre difficulté : recruter le personnel adéquat pour faire encadrer les TAP. Illustration à Bourg-Charente où un animateur a ainsi dû être muté aux espaces verts après avoir connu quelques difficultés relationnelles. « On s'est

aperçu que cette personne n'avait pas forcément le registre vocabulaire adéquat avec les enfants, et manquant de recul », relate le maire, Jérôme Sourisseau. Horaires mal pensés, activités à l'intérêt pédagogique discutables mais payantes, animateurs pas à la hauteur : le tableau pourrait paraître sombre mais c'est cependant à relativiser. Dans la plupart de communes, les TAP se passent bien, affirme-on à la FCPE. Où on reconnaît cependant qu'« il y a une sélection dès lors que c'est payant. Les TAP devraient permettre l'accès de tous les enfants aux activités périscolaires. Mais ce n'est pas toujours le cas et on le déplore », analyse Lilette Brunier et Michèle Cousin. La Fédération de parents d'élèves, à l'origine d'une pétition en faveur de la gratuité, préconise la mise en place de ces activités « après la pause de midi. Des choses simples, un temps de relaxation, quelques jeux de société, avant de pouvoir tranquillement retourner en classe. » Et si parfois « ça ne marche pas, c'est qu'on a privilégié le confort des adultes à celui des enfants. »

(1) soit bien au-delà de l'estimation de « 150 à 200 € par enfant » faite par Jean-Michel Bolvin, le président de l'Association des maires de Charente (CL du 2/9/14).

Quand les maires jouent les taxis

La réforme des nouveaux rythmes scolaires a parfois pris des allures de bricolage total. Elle a même contraint des maires dévoués de communes rurales à effectuer eux-mêmes le ramassage scolaire au volant de leur propre voiture ! Ce fut le cas de Gilbert Ouesne, le maire d'Hiesse (d'ailleurs nommé parmi les Charentais de l'année de CL). Chaque mercredi midi, il conduisait Mathis, Yoann, Jade et Maël, scolarisés à Confolens, de la

sortie de l'école à leur domicile. Cela s'est résolu début décembre quand le Département a alloué un mini-bus. A Sigogne, Jean-Philippe Roy, le maire, joue aussi les taxis pour conduire les enfants au centre de loisirs de Jarnac, le mercredi après la classe. Le maire et son équipe ont du coup choisi d'acheter un véhicule d'occasion. Adjoint et conseillers à la retraite se relaieront pour conduire les élèves.

DEMAIN

4. Le très bon près de chez vous

■ L'hôpital de Cognac-Châteaubernard va égaler son record de naissances cette année ■ Revers de la médaille, il n'atteint pas le seuil d'équilibre économique.

Baby-boom à la maternité

Stéphane URBAJTEL
s.urba te@chorentilibre.fr

Des bébés à gogo. À l'approche de la Saint-Sylvestre, Jérôme Trapeaux, le directeur de l'hôpital de Cognac-Châteaubernard, a sorti des chiffres plutôt réjouissants: «Fin novembre, nous étions à 637 naissances. C'est déjà plus que sur l'ensemble de l'année dernière (631)». Au 31 décembre, il table sur 690 bébés nés en 2014 dans les quinze chambres de son établissement. «Peut-être va-t-on atteindre 700». Une performance qui permettrait d'égaliser le record de 2006: 703 naissances. «En dix ans, nous avons connu une évolution en dents de scie», poursuit Jérôme Trapeaux, les yeux fixés sur ses statistiques. Dans le creux de la vague en 2011 et 2012, en nette augmentation depuis (1).

L'explication de ce mini-baby-boom? Aux côtés du docteur Muzeyyen Largeaud, l'un des quatre médecins obstétriciens de l'hôpital, le directeur évoque une «conjonction» de raisons. D'abord, il y a un «effet nouvel hôpital». Depuis juin 2013, la maternité a déserté le vieux site du quartier Saint-Martin à Cognac, pour rejoindre l'établissement flambant neuf de Châteaubernard, entre Auchan et le rond-point de La Trèche.

«Des mamans font 100 kilomètres pour accoucher ici»

«Ici, les chambres sont plus spacieuses, plus belles, plus claires», décrit le docteur Largeaud. Elle pense aussi que la mise en place de la «salle nature» dans la nouvelle entité a attiré des dames. La maternité s'est ainsi dotée d'un espace moderne et accueillant. Ambiance zen sous un ciel étoilé. Les patientes ont la possibilité de débiter le travail de l'accouchement dans l'eau d'une vaste baignoire. «J'ai vu des mamans faire 100 kilo-



Charline est née le 23 décembre. Sa maman, Christelle, ne tarit pas d'éloges sur l'hôpital et l'investissement du personnel. Photos S. U.

mètres pour profiter de cet équipement, assure le docteur Largeaud. Une en particulier est venue de Blaye» (en Gironde).

L'établissement cognaçais se targue d'être certifié «Initiative hôpital ami des bébés» (IHAB). Un label national décerné aux structures qui favorisent un accompagnement optimal des parents, respecte les rythmes et les besoins de l'enfant et de sa famille. «Ce label doit être renouvelé début 2015», explique Jérôme Trapeaux, pas inquiet: il sera à nouveau attribué. «Ici, nous avons une façon de travailler un peu particulière. Nous tenons à passer beaucoup de temps avec les mamans», résume Florence Schenck, sage-femme depuis vingt ans. Les papas ne sont pas mis à l'écart: le directeur de l'hôpital insiste, ils sont aussi «vraiment» pris en charge: ils peuvent dormir dans la chambre de leur compagne et

»

J'aurais pu aussi bien accoucher à Saint-Michel. J'ai préféré le petit hôpital accueillant de Cognac à l'usine à bébés de Girac.

pas sur un lit de camp installé à la va-vite. Les messieurs peuvent aussi assister à l'accouchement même lorsque le recours à la césarienne s'impose.

Des sages-femmes sont formées pour sensibiliser les mamans à l'allaitement maternel, incitent à la relation «peau à peau» entre les mères et leur bébé. «Ici, je me sens cocoonée. Je n'aurais accouché ailleurs pour rien au monde», s'enthousiasme Christelle qui a donné naissance à Charline, le 23 décembre. Je suis de Châteauneuf, j'aurais pu aussi bien accoucher à Saint-Michel. J'ai préféré la petite structure accueillante de

Cognac à l'usine à bébés de Girac. «Ici, on ne refuse personne», assure Jérôme Trapeaux soucieux de vanter les mérites d'un «hôpital à taille humaine». Sans masquer le revers de la médaille: la maternité n'atteint pas le seuil d'équilibre économique.

Pour être dans les clous, l'hôpital qui affiche aujourd'hui presque 700 naissances par an devrait atteindre les 850. «Cette situation est responsable d'une partie de notre déficit, reconnaît le directeur qui parle de plusieurs centaines de milliers d'euros de trou. Heureusement, souffle-t-il, Cognac conserve le soutien de l'Agence régionale de santé (ARS). «D'année en année, elle nous renouvelle sa confiance. Elle considère qu'au-delà des chiffres, elle a affaire, à Cognac, à une maternité de qualité».

(1) 608 naissances en 2004; 607 en 2005; 703 en 2006; 689 en 2007; 679 en 2008; 620 en 2009; 690 en 2010; 627 en 2011; 602 en 2012; 631 en 2013.

(2) La maternité de Cognac compte quatre médecins obstétriciens, les docteurs Muzeyyen Largeaud, Jacques-Henri Vacquier, Michel Filidori et Abdel Bouderbala. L'établissement emploie aussi six anesthésistes, deux pédiatres et une dizaine de sages-femmes.

Un taux de césariennes inférieur à la moyenne

«Nous privilégions l'accouchement physiologique», insiste Jérôme Trapeaux, le directeur. Les dames qui connaissent des grossesses à risque ou tiennent à accoucher par césarienne sont prévenues: à l'hôpital de Cognac-Châteaubernard, la naissance se déroule, autant que possible, dans des conditions naturelles. Le recours à la chirurgie est limité «mais nous sommes évidemment capables de la pratiquer en cas de besoin». Pas de naissances gémellaires ou de triplés dans l'établissement, les futures mamans concernées sont réorientées vers des hôpitaux dits de niveaux 1. Les patientes peuvent accoucher sans péridurale si elles le souhaitent, et elles ont la possibilité de donner naissance à leur enfant dans la position

désirée», décrit le docteur Largeaud. Du coup, Cognac peut s'enorgueillir d'avoir un taux de césariennes très en deçà de la moyenne nationale: «10% ici, quand on est à 19% sur l'ensemble de la France. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise un taux à 15%», décrit le directeur. Une singularité encore: dans le cadre de la préparation à l'accouchement, l'hôpital propose l'utilisation de l'hypnose. «Une technique non médicale à laquelle je ne croyais pas trop avant de la voir mise en œuvre», admet le docteur Largeaud. Pendant le travail, par l'hypnose et le seul son de la voix, la douleur peut disparaître. Un chuchotement à l'oreille, une attention détournée et on parvient à régler un problème de col qui ne s'ouvre pas».



«Un signe qui ne trompe pas», se félicite Jérôme Trapeaux, le directeur. Les faire-part de naissance s'alignent sur plusieurs panneaux de l'hôpital.